

EMPLOI



Chartres
pour l'emploi

ORIENTATION, EMPLOI, FORMATION ... DIFFICILE DE VOUS Y RETROUVER ?

Vous êtes demandeur d'emploi, jeune non scolarisé, étudiant, salarié en reconversion ou porteur de projet et vous cherchez à vous orienter ?

C'CHARTRES POUR L'EMPLOI VOUS PROPOSE QUELQUES PISTES ...

- 1^{er} volet de notre série :

Quelque 100 000 jeunes sortent du système éducatif sans diplôme en France. S'il a nettement diminué ces dernières années, ce que l'on appelle communément le décrochage scolaire existe toujours. Une fatalité ? Non, à condition de savoir vers qui se tourner pour construire son avenir professionnel, car c'est bien de cela qu'il s'agit.

IL Y A TOUJOURS DES SOLUTIONS !

Intégrer une formation ? Se diriger vers un emploi ?
Débuter un apprentissage ? S'engager dans un service civique ?

Des structures vous accompagnent :

Le CIO (Centre d'information et d'orientation).



Entretien, bilan, conseil, le CIO peut vous accompagner en individuel ou collectif afin de vous aider à formuler une aide au retour en formation initiale, à construire un projet professionnel ou à rechercher un apprentissage.

CIO : 20, rue du Commandant Léon-Chesne,

28000 Chartres - 02 38 83 49 96 - ce.ciochartres@ac-orleans-tours.fr

Les CIO offrant un service public du ministère de l'Éducation nationale, les consultations y sont gratuites et ouvertes à tous.

Le BIJ (Bureau d'information jeunesse)



Cet accueil libre, anonyme et gratuit a pour mission d'informer les jeunes sur différentes thématiques qui les concernent : études, formations, métiers, jobs, petits boulots, projet à l'étranger, logement, loisirs, sports.... Il propose une documentation actualisée et variée et un

planning trimestriel avec des ateliers d'information animés par des professionnels.

Bureau Information Jeunesse : Place de la cathédrale,
3, rue de l'étroit degré, 28000 Chartres

Accueil libre, anonyme et gratuit. 02 37 23 42 32 -

bij.chartres@ijcentre.fr - facebook : @bijdechartres

Pôle emploi



A Pôle emploi, tout demandeur d'emploi bénéficie de services personnalisés en fonction de son besoin. Pour les jeunes âgés de 18 à 25 ans, il est possible d'intégrer le dispositif AIJ (Accompagnement intensif des jeunes) : accompagnement, principalement individualisé, pour préparer l'accès à un emploi durable. Il vous permettra notamment de mieux connaître et appréhender le marché du travail, valoriser vos atouts, acquérir des méthodes de recherche d'emploi adaptées, élargir vos cibles professionnelles et/ou réussir votre période d'intégration en entreprise ou en formation.

Et pour multiplier vos opportunités, complétez votre accompagnement avec la prestation Atouts jeunes. Réalisée par votre conseiller(e), cette prestation s'articule autour d'une démarche en 3 étapes :



- Jour 1 - Inspiration : Découvrir l'entreprise et les savoir-être professionnels
- Jour 2 - Introspection : Apprendre et s'adapter en permanence en entreprise
- Jour 3 - Action : Utiliser les savoir-être professionnels adaptés

Pôle emploi : www.pole-emploi.fr - Pour bénéficier de ce service, contactez votre conseiller Pôle emploi par courriel.



J'AI ENTRE 16 ET 25 ANS ET JE SUIS SORTI DU SYSTÈME SCOLAIRE

FOCUS SUR...

LA MISSION LOCALE DE L'ARRONDISSEMENT DE CHARTRES

Présente dans 151 communes de l'arrondissement de Chartres, la Mission locale invite tous les jeunes, quel que soit le type de difficultés qu'ils rencontrent, à pousser sa porte ou l'une de ses 11 permanences.

Entretien avec Julie Barbot, directrice de la Mission locale



Que proposez-vous aux jeunes ?

Nous les accompagnons et les soutenons dans leurs besoins, leurs difficultés et leurs projets. Suivis par un conseiller référent, ils sont écoutés et orientés vers les dispositifs adaptés à leur situation : mise en place d'aides ponctuelles, participation à des ateliers ciblés, accès à des services spécifiques, participation à des recrutements ou orientation vers un partenaire externe.

Quelles dispositifs d'accompagnements proposez-vous ?

- Le suivi personnalisé. Nous les soutenons individuellement dans leur insertion sociale en leur apportant de l'information, des conseils sur la recherche d'emploi et/ou de formation.

- Le PACEA est un parcours d'accompagnement régulier contractualisé qui permet de définir un plan d'actions suivant sa situation en mobilisant l'ensemble de l'offre de service de la mission locale et des partenaires.
- La garantie jeunes propose aux jeunes sans ressource un accompagnement renforcé pour accéder à l'emploi en multipliant les expériences professionnelles (stage, intérim, CDD...) et aller vers plus d'autonomie. Ce dispositif contractualisé implique des droits et des devoirs de la part du jeune. Il s'articule de quatre semaines de collectif et de onze mois de coaching avec une allocation mensuelle.

LA MISSION LOCALE EN CHIFFRES

En 2018, 2 545 jeunes suivis dont 1 142 nouveaux jeunes accueillis. Côté garantie jeune, 230 entrées et 419 jeunes suivis. 311 jeunes ont bénéficié d'une formation grâce à la mission locale et 709 jeunes d'un emploi.

MISSION LOCALE DE L'ARRONDISSEMENT DE CHARTRES

21, rue Vincent Chevard,
28000 Chartres
02 37 36 49 50

www.mla-chartres.fr - Facebook : @missionlocale.chartres



QUELQUES OUTILS EN PLUS...

Le Centre d'information et de Documentation jeunesse (CIDJ) : www.cidj.com

Service Civique : www.service-civique.gouv.fr

Le site web « ma seconde chance » : masecondechance.onisep.fr - Un numéro vert 0 800 12 25 00

www.c-chartrespourlemploi.fr - facebook : CChartrespourlemploi



**C'Chartres pour l'emploi,
le lieu pour trouver
chaussure à son pied !**



Quel emploi recherchez-vous ?

Chartres x

20 km v

RECHERCHER